



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

Acquisition propriété POTERRE - Saint-Liguaire 'Le Gardoux'

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières **Acquisition propriété POTERRE - Saint-Liguairé 'Le Gardoux'**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la démarche entamée par la Ville de NIORT pour la constitution de réserves foncières en vue de futures opérations d'urbanisme, nous poursuivons nos acquisitions dans le secteur des Gardoux à St Liguairé.

Nous avons obtenu l'accord de Mme Jacqueline POTERRE, propriétaire des parcelles cadastrées section LA N° 2 (48 a 90 ca) et LA N° 3 (83 a 10 ca) pour une cession de ses terrains à la Ville de NIORT, à l'exclusion d'une bande de terrain de 64 ca environ en bordure du chemin de la Clie, sur laquelle sont implantés des équipements appartenant à l'exploitant et qui restera la propriété de Mme POTERRE.

Cette acquisition aurait lieu moyennant le prix de 78 791 € à charge par la Ville de NIORT de verser en outre une indemnité pour perte de revenus d'un montant de 4 552 € à l'exploitant M. Denis MATHE, soit un prix total de 83 343 € conforme à l'avis du Service du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée qui a fait l'objet d'une promesse de vente,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir. La totalité de la somme sera versée entre les mains du notaire qui en assurera la répartition entre la propriétaire et l'exploitant.

Tous les frais relatifs à cette acquisition seront supportés par la Ville de NIORT et imputés au chapitre 21-8241-2111 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS